

Aix en Provence le 23 septembre 2026

Bonjour à toutes et à tous

L'an dernier, la partie basse de la promenade du Roc Fleuri avait fait l'objet d'un débroussaillage complet au mois de juin. Cette date avait été retenue car les responsables du Muséum nous avaient dit que cette période était la moins impactante au regard de la riche biodiversité de ce territoire. Cette date permettait aussi de couper toutes les hautes herbes sèches qui s'y trouvaient et qui représentaient un important matériel inflammable susceptible d'alimenter un départ de feu dans un endroit ne disposant d'aucun point d'eau incendie aux normes.

Fort de cette expérience réussie, le CIQ s'attendait à ce que cette opération de débroussaillage nécessaire au regard du risque incendie soit reconduite selon le même calendrier.

Cela n'a pas été le cas alors que tous les espoirs étaient permis puisque début juillet, il nous avait été indiqué par madame Rouden que l'opération allait se faire (cf. mail joint). La procédure a cependant tardé à être mise en route puisque ce n'est que fin août qu'une affichette posée au début de la promenade indiquait que les travaux seraient effectués durant la semaine du 24 au 28 août. Courant septembre Mr Féraud nous informait que l'opération aurait lieu en définitive entre le 10 et le 16 septembre.

De fait, quelques travaux ont été effectués autour des cheminements existants ainsi que sur un couloir large de quelques mètres situé au milieu de la promenade, laissant l'essentiel de cette dernière dans un état d'abandon complet avec des herbes sèches et hautes toujours présentes. Ce manque d'entretien n'incite guère à la promenade dans un lieu qui avait été pourtant annoncé comme le parc du XXI siècle (cf. photos jointes).

Tout cela est assez désespérant. Devant cette situation et ces atermoiements, le CIQ demande à ce que cette promenade fasse l'objet, comme en 2025, d'un débroussaillage complet dans les meilleurs délais, d'ici fin octobre et qu'un protocole soit établi pour que l'on ne se retrouve pas dans la même situation assez

ubuesque l'année prochaine.

Le respect de la biodiversité doit être compatible avec la nécessité de respecter les mesures de prévention contre le risque incendie et un entretien minimal de cette promenade.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de recevoir mes meilleures salutations.

Michel Braunstein